

Dispositif d'alerte

Dans le cadre de son Plan Communal de Sauvegarde, la Ville de La Baule-Escoublac s'est dotée d'un système d'alerte par SMS.

Il vous avertit très rapidement et directement si vous êtes concerné par la survenance d'un risque majeur pour votre sécurité.

L'alerte est renforcée par le site Internet, les panneaux lumineux et les réseaux sociaux de la Ville.

Pour bénéficier gratuitement de ce service, il suffit de vous inscrire sur mesdemarches.labaule.fr / rubrique "Sécurité".

Si vous êtes déjà inscrit, vous pouvez si besoin mettre à jour vos coordonnées sur le même lien.

En cas d'alerte, restez à l'abri, écoutez la radio et suivez les consignes.



mesdemarches.labaule.fr (<http://mesdemarches.labaule.fr>) / rubrique Sécurité